



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny, tenue le 25 février 2021, de façon virtuelle via l'application TEAMS à 19 h.

**MEMBRES:**

Sébastien Grosjean	parent
Joanie Lambert	parent
<del>Christiane Mugisha</del>	<del>parent</del>
Caroline Paradis	parent
Jean-Luc Malo	parent
Manon Fontaine	enseignante
Manon Gélinas	enseignante
Silvia Mitrica	enseignante
Valérie Perras	soutien
Ian Venne	service de garde
Caroline Hébert	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

**Ouverture de la séance :**

La séance est ouverte à 19h00.

**1. Accueil et présences**

Mme. Mugisha est la seule absente.

**2. Questions du public**

Aucune question du public n'a été présentée.

**3. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR Joanie Lambert que l'ordre du jour soit approuvé .

Adopté à l'unanimité.

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2021.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Caroline Paradis que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21-19

#### **5. Courrier**

Pas de courrier n'a été reçu.

#### **6. Comité de parents**

Aucuns des membres du CÉ n'ont assisté au dernier comité de parent.

#### **7. Suivi Covid (information)**

Tout va globalement bien dans le respect des règles et normes et mesures sanitaires à l'intérieur de l'école. Au retour de la semaine de relâche tous les élèves de 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ième</sup> devront porter en tout temps à l'intérieur les masques de procédure qui seront fournis.

Beaucoup d'enfants ayant des symptômes ont été retournés à la maison mais aucuns cas de Covid-19 n'ont été confirmés.

On remarque une bonne rigueur avec les consignes de port de masque de la part des élèves.

Les membres du comité environnement de l'école font des démarches pour obtenir des installations pour le recyclage des masques.

#### **8. Grille matières 2021-2022 L.I.P art. 86 (approbation)**

Des questions sur l'anglais intensif et le contenu enseigné dans la catégorie du temps non réparti ont été posées, mais aucune modification n'a été demandée.

IL EST PROPOSÉ par Ian Venne, membre du conseil d'établissement, d'approuver la grille-matières telle que présentée par la direction.

CE 20-21-20

## **9. Grille horaire 2021-2022 (information)**

M. Tremblay présente la grille horaire 2021-2022.

## **10. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement**

M. Malo fait un retour sur la formation aux membres. Par ailleurs, afin de faciliter le processus de formation, l'ODJ sera toujours accompagné des liens pour la formation selon les sujets traités.

## **11. Sorties éducatives**

Il n'y a aucune sortie éducative à présenter à cette séance du conseil.

## **12. Consultation des élèves**

L'article 89-2 oblige les établissements scolaires à faire une consultation annuelle des élèves. Les sujets de consultation n'étant pas obligatoires, on va discuter au CÉ des sujets qui pourraient être couverts :

- La situation covid-19 et la façon dont les élèves la vivent.
- On pourrait consulter sur les installations extérieures
- Le thème sur les impacts positifs qu'on aurait retiré de la situation.
- On pourrait poser des questions sur les aspects plus positifs ou négatifs qu'ils vivent.

La cour d'école est un sujet qui fait consensus comme étant intéressant avec un impact tangible sur le quotidien des enfants...

On reviendra sur cette question à la prochaine séance.

## **13. Autres sujets**

#### **14. Les coups de cœur et faits saillants de l'école**

Coup de cœur vécu lors de la semaine des enseignants.

Coup de cœur des enseignants pour la direction, qui sont présents et à l'écoute.

Coup de cœur pour le service de garde qui a fait face à beaucoup de nouveautés et d'adaptations dans la situation en cours.

Coup de cœur aux secrétaires qui sont submergées dans la situation actuelle.

#### **15. Levée de l'assemblée.**

Proposée par Mme. Perras.

Levée de l'assemblée à 20h33.

CE 20-21-21